

Trois actes touchés — et trois traitements différents

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le troisième acte est signalé pour dire qu'il ne faut pas y toucher.** Un acte modifié sans raison est un acte fragilisé, et le réflexe de tout reprendre coûte plus qu'il ne rapporte.

Acte	Date	Traitement	Pourquoi	Ampleur
Arrêté sur les horaires de l'aire	08/06/2023	À abroger	Entièrement absorbé par le nouveau texte	1 article
Note de service	15/03/2026	À modifier	Renvoie aux horaires abrogés	2 lignes
Délibération de gestion	12/02/2024	À laisser	Non touchée par le nouveau texte	Rien

Les deux lignes de la note à changer

Ligne	Texte actuel	Ce qui pose problème
4	« aux horaires fixés par l'arrêté du 08/06/2023 »	Renverra à un acte abrogé

Ligne	Texte actuel	Ce qui pose problème
11	« de 9 h à 19 h en période scolaire »	Horaires repris de l'acte abrogé

L'abrogation n'est pas glissée dans un article du nouvel arrêté. Une abrogation enfouie dans un texte qui porte sur autre chose se perd : dans six mois, personne ne saura que cet arrêté a fait tomber le précédent.

L'article d'abrogation proposé

Exigence	Respectée ?
Article distinct	Oui
Acte abrogé nommé	Oui
Date de l'acte abrogé donnée	Oui
Rédigé par l'agent	Non — proposé, à valider

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.